



République Islamique de Mauritanie
Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime
Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME



AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES HALIEUTIQUES ET GESTION DE LA
BIODIVERSITÉ AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cycle des conférences

Nouadhibou, 20 – 24 février 2023

Préambule

Le Groupe de Travail (GT) est un événement scientifique de portée internationale organisé, tous les quatre ans, par l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP). L'objectif principal de ce groupe est de contribuer à la gestion durable des ressources halieutiques et à la préservation des écosystèmes marins et côtiers. Dans ce cadre, il est envisagé la mobilisation et l'analyse de l'ensemble des données scientifiques, économiques et sociales disponibles (débarquement, efforts de pêche, statistiques des captures, production, monitoring, observation en mer, campagnes de recherches scientifiques, données environnementales, agrégats socio-économiques, etc.) en rapport notamment avec les activités liées à la pêche maritime et continentale.

Le groupe, dans sa présente édition, accordera une attention particulière à l'intégrité de l'environnement marin et côtier face aux nouveaux défis liés aux changements climatiques et au développement de multiples usages concurrentiels du milieu marin (Pêche, transport maritime, exploration et exploitation des hydrocarbures, etc.). Il traitera les aspects liés à l'aménagement des pêcheries en tenant compte de l'approche écosystémique des pêches et au développement de nouveaux usages du milieu marin dans une vision de développement intégré de l'exploitation de la ZEE mauritanienne.

Cette dixième édition du groupe de travail sous le thème « **Aménagement des ressources halieutiques et gestion de la biodiversité au service du développement durable** », est placée sous le Haut patronage de son Excellence Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime.

Il est prévu la participation de plus de cents experts nationaux et internationaux de renommée dans les différentes disciplines, en plus des représentants de l'Administration, de la profession opérant dans le domaine maritimes (OSP pêches, compagnie pétrolière, etc.) et de la société civile.



Objectifs

1. Objectif global

L'objectif principal de ce groupe est de contribuer à la gestion durable des ressources halieutiques et à la préservation des écosystèmes marins et côtiers.

2. Objectifs spécifiques :

Ressources

- Décrire et analyser les pêcheries en activité en Mauritanie ;
- Analyser et suivre les interactions ressources/systemes d'exploitation ;
- Actualiser les évaluations des principales ressources exploitées dans la ZEE mauritanienne en prenant en compte les facteurs environnementaux et identifier de nouvelles potentialités exploitables ;

Environnement

- Analyser les évolutions majeures de l'environnement aquatique dans le contexte des explorations/exploitations offshore, des changements climatiques et leurs incidences sur les ressources exploitées et les écosystèmes ;
- Etudier la biodiversité de certaines zones sensibles (Baie de l'Etoile, PNBA, PND, Etc.)
- Caractériser les principaux écosystèmes marins (chaîne corallienne, canyons etc..) à partir des données de campagnes étrangères ;
- Analyser l'impact des installations gazière offshore (plateforme, pipeline, brise lame...) sur les écosystèmes.

Socio-économie

- Evaluer et caractériser les emplois créés par le secteur des pêches ;
- Evaluer la richesse générée par la pêche et sa répartition entre les différents acteurs ;
- Etudier la contribution du secteur de la pêche à la sécurité alimentaire : Analyser l'impact de la distribution du poisson sur la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire ;
- Etudier le circuit de commercialisation des produits mauritaniens de pêche ;
- Evaluer l'apport du secteur des pêches à l'économie nationale ;



Objectifs

- Evaluer le niveau de développement, de diversification et de modernisation des industries de pêche à terre et leur apport socio-économique et la chaîne de valeurs ;

Aménagement et Gouvernance

- Analyser l'adéquation du système de formation professionnelle avec les besoins du marché d'emploi du secteur des pêches et évaluer le niveau d'insertion des jeunes diplômés ;
- Evaluer la mise en œuvre des plans d'aménagement des principales pêcheries (poulpe, crevette, mulets, Petits Pélagiques, etc.) ;
- Evaluer au niveau sous régional, les mesures de conservation des espèces partagées ;
- Proposer des mesures d'aménagement des ressources halieutiques et de la préservation de l'environnement marin et côtier mauritanien ;
- Etablir une planification spatiale des différents usages de ZEEM

Pêche continentale et Aquaculture

- Evaluer les potentialités de développement de la pêche continentale ;
- Evaluer le processus de développement de l'aquaculture, en général, et de la pisciculture en particulier en Mauritanie.



Performances économiques et sociales

Les performances économiques et sociales actuelles du secteur de la pêche maritime, toutes chaînes de valeur confondues, sont résumées dans le tableau. Celles-ci confirment le rôle important joué par le secteur dans le développement économique et humain de la Mauritanie.

<p>CRÉATION DE RICHESSES</p>	<p>PIB branche pêche : environ 6,8 milliards MRU (environ 194,3 millions USD) en 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ le PIB branche pêche a contribué à environ 12,5% du PIB du secteur primaire et 2,5% du PIB national (en 2019) ✓ selon les données 2021 de l'Agence nationale de la statistique et de l'analyse démographique et économique (ANSAD, ex-ONS), le PIB du secteur de la pêche pris dans sa globalité était d'environ 711 millions USD, dont 78% généré par la branche pêche et 22% par l'activité de transformation, soit une contribution au PIB national proche de 9,4% pour l'ensemble du secteur en 2017
<p>CONTRIBUTION EN DEVICES</p>	<p>Environ 874,2 millions USD selon les Douanes, et environ 893 millions USD selon la BCM en 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ le chiffre des Douanes correspond à la valeur des exportations (celui-ci prend également en compte la valeur des produits des flottes opérant sous régime étranger dans la ZEE mauritanienne qui sont transbordés puis exportés) ✓ le chiffre de la BCM correspond à la contribution de la pêche en devises, et il comprend les exportations (712,3 millions USD) et les redevances liées aux droits d'accès pour les flottes opérant sous le régime étranger ✓ en 2019, les recettes en devises du secteur de la pêche ont représenté environ 23% des recettes globales des exportations du pays

FOCUS

RECETTES BUDGÉTAIRES	Recettes publiques (non fiscales) issues du secteur de la pêche : 8,9 milliards MRU (environ 254,2 millions USD) en 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ provenance : 61% régime étranger, 25% régime national, et 14% 'autre provenance' (ex. amendes, autres retenues) ✓ contribution du secteur des pêches aux recettes publiques totales du pays en 2020 : environ 16%
CONTRIBUTION EN DEVISES	Environ 874,2 millions USD selon les Douanes, et environ 893 millions USD selon la BCM en 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ le chiffre des Douanes correspond à la valeur des exportations (celui-ci prend également en compte la valeur des produits des flottes opérant sous régime étranger dans la ZEE mauritanienne qui sont transbordés puis exportés) ✓ le chiffre de la BCM correspond à la contribution de la pêche en devises, et il comprend les exportations (712,3 millions USD) et les redevances liées aux droits d'accès pour les flottes opérant sous le régime étranger ✓ en 2019, les recettes en devises du secteur de la pêche ont représenté environ 23% des recettes globales des exportations du pays
EMPLOIS	Environ 226 000 emplois directs ou indirects liés au secteur de la pêche maritime en 2019	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 53 900 emplois en mer (environ 66% dans la PA, 22% dans la PC et 12% dans la PH) ; environ 87% du total étant des marins pêcheurs mauritaniens ✓ 10 650 emplois à terre (transformation et commercialisation) ✓ 161 500 autres emplois indirects
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	Consommation de poisson : environ 12,6 kg/an par hab. en 2019	<ul style="list-style-type: none"> ✓ selon la dernière évaluation réalisée par l'IMROP et validée par le CTS, le niveau de consommation était de 12,6 kg/an par hab. en 2019 ✓ selon les résultats d'une enquête consommation auprès des ménages réalisée en 2020 (financement UE/GIZ), non validés par le MPPEM, le niveau de consommation a été estimé à près de 16,4 kg/an par hab.



Cérémonie d'ouverture 09H-10H30

- ❑ Lecture du Saint Coran 9H30 -9H45
- ❑ Discours de bienvenue du Directeur de l'IMROP 9H45 – 10H00
- ❑ Discours d'ouverture de son Excellence Monsieur Mohamed Abidine Mayif, Ministre des Pêches et de l'économie maritime 10H15 – 10H30

Session 1 : Présentation vision stratégique : 12H00 – 17H30

- ❑ **Présentation vision stratégique** : film et débat
 - **Conférenciers** : Mohamed BARHAM , Christophe Breuil
 - **Rapporteurs** : Azza JIDDOU, Abdou Daim DIA, Abdoulaye WAGUE

Session 2 : Gouvernance, gestion par quota : contraintes et défis 15H30 – 18H00

La gouvernance des pêches est souvent invoquée comme étant une condition essentielle à l'atteinte de l'objectif d'une gestion équitable et durable des pêches aux plans bioécologique, social et économique, et responsable. Dans ce contexte, bien gouverner le secteur des pêches consiste à appliquer à chacun des éléments caractérisant le mode d'exploitation, de gestion et de valorisation des ressources halieutiques appelé éléments du cadre de gouvernance de la pêche des principes de bonne gouvernance. Les modèles de bonne gouvernance doivent s'inscrire dans le contexte d'une approche écosystémique prenant en compte les composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes et leurs interactions de manière holistique.

Communications

- ❑ Modes de gestion : effort et quotas, avantages et inconvénients, **Alain Laurec** ;
- ❑ Changement de paradigme, quelles conséquences sur la ressource ?, **Cheikh A. Inejih** ;
- ❑ Adaptation des acteurs face à la gestion par quota, **Hamady Hamady**.

Conférenciers :

- Zakia Driwich (Maroc)
- Alian Laurec (France)
- Cheikh Inejih (Expert)
- Nabil Bouflih (CNRDPA)
- Md Mahmoud Sadegh (FNP)

Rapporteurs :

- Dia Amadou Bocar (Mauritanie)
- Niang Amadou (Mauritanie)
- Bâ Samba (Mauritanie)



Session 3 : Changement climatique : Résilience des écosystèmes, biodiversité et dynamique des ressources. 09H30 -09H45

Il est admis par la communauté scientifique l'impact du changement climatique à l'échelle planétaire. Cet impact se manifeste sur le milieu marin et côtier par une perturbation de la dynamique de la biodiversité marine et côtière et même de la viabilité des pêcheries. Il est alors indispensable de prendre désormais en compte cette nouvelle donne dans le processus de gouvernance de tout l'espace maritime pour assurer l'intégrité des écosystèmes et la durabilité de leur exploitation et ce en développant davantage la recherche en vue de mieux comprendre et de prévoir les réactions des différents écosystèmes (Résilience) à ces changements.

Communications :

- Changements globaux, **Hervé Démarq** ;
- Impact des CC sur la biodiversité, par **André Freiwald** ;
- Habitats et biodiversité de la ZEEM, par **Anna Ramos**

Conférenciers :

- Anna RAMOS (Espagne)
- André Freiwald (Allemagne)
- Hervé Demarq (France)
- Dia Abdoul (MEDD)

Rapporteurs :

- Mohamed Baba Said (France)
- Hamoud TALEB (IMROP)
- Mohamed El Mahfoudh

Session 4 : Planification spatiale maritime : pêche et exploitation offshore . 12H00 -14H00

La planification spatiale marine est un outil qui permet de gérer de façon intégrée les espaces océaniques pour atteindre des objectifs écologiques, économiques, culturels et sociaux. Elle offre un cadre et un processus consultatif permettant de mieux comprendre comment les espaces marins sont exploitées par différents usages (pêche, énergie, biodiversité, patrimoine culturel, transports maritimes, tourisme, aquaculture, etc.) et quelle valeur leur est attribuée, en vue de faciliter une planification et une prise de décision pertinente. La planification spatiale marine permet des débats et des négociations efficaces entre les parties prenantes sur la manière dont les espaces marins et côtiers peuvent être utilisés plus efficacement et durablement.

Communications :

- Conciliation pêche et exploitation offshore, par **Sandra Kloff** ;
- Cartographie de l'exploitation / exploration offshore en Mauritanie, **Tourad Abdel Baghi** ;
- Planification spatiale maritime: Aménagement et Conciliation des usages, **Mahfoudh Taleb Sidi**
- Interaction pêche et autres usages : cas des petits pélagiques, **Sidi Cheikh**

Conférenciers :

- Sandra Kloff (Pays-bas)
- Tourad Abdel Baghi (SMH)
- Khadjetou Seneh (MEDD)
- Mahfoudh Taleb Sidi (ISSM)
- Sidi Cheikh

Rapporteurs :

- Ahmedou Vadel (FST)
- El Hadramy Deida
- M'beirika Cheikh

Session 5 : Aires Marines Protégées : Indicateurs et Approche écosystémique des pêches 15H30-18H00

Fondamentalement, une aire marine protégée (AMP) est un espace délimité en mer, avec pour objectif la protection de la biodiversité à long terme. Le choix de la zone est donc motivé par la présence d'espèces rares, menacés et/ou d'habitats remarquable. Face à l'érosion de plus en plus marquée de la biodiversité marine, au déclin de nombreuses ressources halieutiques et à la dégradation des habitats marins et côtiers, les aires marines protégées (AMP) apparaissent de plus en plus comme un instrument privilégié de la gestion intégrée des zones côtières. La communauté scientifique recommande de protéger au moins 10 % de chacune des régions écologiques de la planète. L'efficacité des aires marines protégées à des fins d'exploitation est, généralement, mesurée à travers des indicateurs biologiques, écologiques, économiques et sociaux,

Communications :

- Rôle des AMP dans la gestion écosystémique des pêches, **Diddier Jouffre** ;
- Importance du Banc d'Arguin dans l'écosystème NAO Cas de la Mauritanie, **Ebaya Sidina** ;
- Ecosystème CCLME, par **Sidi Bé**.

Conférenciers :

- M. Aly Mohamed Salem (DG PNBA)
- Ahmed Senhoury (CR PRCM)
- Aboubacar Sidibé (CCLME)
- Daf Sehle Daf (PND)
- Diddier Jouffre (France)

Rapporteurs :

- Elhadramy Deidda
- Sidi El Moctar Taleb Hama
- Ahmed DIAGNE



Session 6 : Affaires Maritimes : Flottes, régime d'exploitation, transport maritime, Investissements... 08H30-10H15

Les affaires maritimes englobent en plus des activités économiques telles que les pêches maritimes, la gestion des navires et des gens de mer, le transport maritime, la protection des milieux marins et du domaine public maritime, la sécurité et la sûreté maritimes et le sauvetage en mer. Ce qui implique l'adoption d'un nouveau modèle d'organisation de l'administration maritime, le recrutement de nouveau personnel et la mise en œuvre d'un plan de formation continue pour le personnel existant, l'établissement de mécanismes de mise en synergie et de mutualisation des moyens avec les autres corps impliqués dans l'action de l'Etat en mer, et le renforcement de la coopération régionale et internationale dans le domaine maritime

Communications :

- ❑ Gestion des flottes et des équipages : Registres des navires, naturalisation, mauritanisation des équipages, **Babana Yahya** ;
- ❑ Gestion du domaine public maritime, **Mohamed Vadhily Sidaty**,
- ❑ Aménagement du littoral et pollution maritime, **Cheikh Khaled** ;
- ❑ Formation maritime, **Mohamed Lemine Boubakar et Brahim Boudinar**

Conférenciers :

- Hamdi Brahim (MPEM)
- Babana Yahya (MPEM)
- Mohamed Vadily Sidaty (AMAM)
- Cheikh Khaled (Expert)
- Mohamed El Bechir (Expert)
- Brahim Boudinar

Rapporteurs :

- Dieinaba Beye (Sénégal)
- Mohamedou Traoré (MPEM)
- Bahi Beye (IMROP)



Session 6 : Affaires Maritimes : Flottes, régime d'exploitation, transport maritime, Investissements... 09H30-10H15

Les affaires maritimes englobent en plus des activités économiques telles que les pêches maritimes, la gestion des navires et des gens de mer, le transport maritime, la protection des milieux marins et du domaine public maritime, la sécurité et la sûreté maritimes et le sauvetage en mer. Ce qui implique l'adoption d'un nouveau modèle d'organisation de l'administration maritime, le recrutement de nouveau personnel et la mise en œuvre d'un plan de formation continue pour le personnel existant, l'établissement de mécanismes de mise en synergie et de mutualisation des moyens avec les autres corps impliqués dans l'action de l'Etat en mer, et le renforcement de la coopération régionale et internationale dans le domaine maritime

Communications :

- ❑ Gestion des flottes et des équipages : Registres des navires, naturalisation, mauritanisation des équipages, **Babana Yahya** ;
- ❑ Gestion du domaine public maritime, **Mohamed Vadhily Sidaty**,
- ❑ Aménagement du littoral et pollution maritime, **Khallahi Brahim** ;
- ❑ Formation maritime, **Mohamed Lemine Boubakar et Brahim Boudinar**

Conférenciers :

- Hamdi Brahim (MPEM)
- Babana Yahya (MPEM)
- Mohamed Vadily Sidaty (AMAM)
- Cheikh Khaled (Expert)
- Mohamed El Bechir (Expert)
- Brahim Boudinar

Rapporteurs :

- Dieinaba Beye (Sénégal)
- Mohamedou Traoré (MPEM)
- Bahi Beye (IMROP)

Session 7 : Pêche continentale et Aquaculture : 12H00 – 14H00

La pêche continentale et l'aquaculture est l'une des réponses apportées à la surpêche et aux besoins croissant en poissons. En dépit d'un potentiel de développement significatif, le secteur de la pêche continentale et de l'aquaculture n'a pas bénéficié de l'attention requise de la part des pouvoirs publics. En effet, la Mauritanie bénéficie d'environ 3 500 km² de plaines inondables et de 25 plans d'eau permanents localisés à proximité des poches de pauvreté du pays, dans 8 régions jouxtant le fleuve Sénégal qui coule sur environ 850 km le long des frontières du pays avec le Mali et le Sénégal. Ce qui lui confère un rôle stratégique de lutte contre la pauvreté et de fixation des populations dans leurs terroirs. Parmi les principaux sites, on peut citer : Mahmouda, au Hodh Charghi, Kankossa et Lebheir, en Assaba, les lacs d'Aleg et de Maal au Brakna, les mares de Warla et Dela Ma au Gorgol, Gandjadi au Trarza, Tamourt Naaj au Tagant, Soueil au Hodh el Gharbi et surtout la retenue de Fom Gleita au Gorgol.



Communications :

- ❑ Apport de l'aquaculture et de la pêche continentale dans la sécurité alimentaire, **Mohamed Lemine NAFFA** ;
- ❑ Pêche continentale et l'aquaculture en Mauritanie, **Zeinebou Yeye** ;
- ❑ Aquaculture et pêche continentale : quel rôle pour le futur ?, **Boukhadjouta Rachid**
- ❑ La pêche continentale et l'effet du changement climatique axé sur le fleuve **Mohamed Abdallahi Abdel Jellil**

Conférenciers :

- Zeinabou Yeye (MPEM)
- Boukedjouta Rachid (CNRDPA)
- Aly Dartige (ONISPA)
- Mohamed Lemine Naffa dit Saadna
- Mohamed Abdallahi Abdel Jellil

Rapporteurs :

- Mamoudou Aliw Dia
- Hassane Fall
- Meyloud Ahmed Salem (MPEM)

Session 8 : Economie Bleue : Construire des systèmes de pêche résilients ; Promouvoir une économie circulaire dans la chaîne de valeur de la transformation des produits de la pêche 15H30 – 18H00

La Mauritanie, à travers le MPEM, doit évoluer vers l'économie bleue, à travers la conservation des espaces et des ressources, le maintien de la capacité des écosystèmes à produire des biens et des services, et le développement d'activités répondant aux exigences d'un développement durable et inclusif et à celles de la transition écologique pour faire face aux nouveaux défis environnementaux comme celui de l'atténuation des effets de l'activité humaine sur les changements climatiques. Il s'agira principalement de favoriser la pêche durable, d'établir des aires marines et côtières protégées, de lutter contre la pollution, d'intégrer la gestion des ressources côtières et de développer les connaissances et les capacités qui amélioreront la santé des océans,

Communications :

- ❑ Concept de l'économie bleue, **Patrice Brehmer** ;
- ❑ Place de l'économie bleue dans la L2P, **Christophe Breuil**.
- ❑ Pêche INN, **Mohamedou Abderrahmane**
- ❑ Eco labélisation des produits de la pêche, **Jo GASCOIGNE**
- ❑ Industrie de la farine de poissons en Mauritanie : Enjeux et perspectives, **Sidi Khliffa**

Conférenciers :

- Mohamedou Abderrahmane
- Sidialy Sidi Boubakar (MPEM)
- Moustapha Kébé (Sénégal)
- Patrice Brehmer (France)
- Christophe Breuil (Promopêche)
- Md Lemine Tarbya (FSEJ)

Rapporteurs :

- Kane Elimane (MPEM)
- Moustapha Deme (Sénégal)
- Moustapha Sidi Yahya (IMROP)



Session 9 : Restitution des travaux de commissions thématiques : 09H00 – 16H30

COMMISSION ENVIRONNEMENT : 09H00 – 09H45

présentateurs :

- Wagne Moulaye
- Sidi Md Mahfoudh

Président : Ahmed Zein

Rapporteurs :

- Sandra Kloff
- Wagué Abdoulaye
- Hamoud Taleb

COMMISSION RESSOURCES HALIEUTIQUES : 09H45 – 11H15

Sous-commission Ressources pélagiques

Présentateur :

Cheikh Baye Braham

Sous-commission Ressources démersales

Présentateur :

Beyah Meisse

Présidente : Azza Jiddou

Rapporteurs :

- Souad Kifani
- Mohamed Ahmed Jeiyd
- Diddier Jouffre

COMMISSION SOCIOÉCONOMIE : 11H15 – 12H00

Présentateur :

Ely Beibou

Président : Hamady Baba Hamady

Rapporteurs :

- Dia Abdou Daim
- Moustapha Deme
- Patrice Brehmer



COMMISSION PÊCHE CONTINENTALE : 12H00 – 12H45

présentatrice :
Zeinebou Yeye

Président : Sidi Md El Khamess

Rapporteurs :

- Nabil Bouflih
- Gandega Cheikhna
- Meiloud Ahmed Salem

COMMISSION AFFAIRES MARITIMES : 14H30 – 15H15

présentateur :
Babana Yahya

Président : Hamdy Brahim

Rapporteurs :

- Alain Laurec
- Dramane Hamady Camara
- Dah Alioune

RESTITUTION DES RAPPORTS DES CONFÉRENCES (10 MIN PAR COMMISSION) : 16 H30



Agenda

RAPPORTEURS GÉNÉRAUX

- Mohamed El Hafedh EJIWEN
- Moustapha BOUZOUMA
- Lamine Camara (MPEM)
- Cheikh Abdellahi INEJIH
- Mika Diop
- Mohamed Lemine NAFFA
- Patrice BREHMER
- Khallahi BRAHIM
- Dia Mamadou
- Ely Beibou

MAÎTRES DE CÉRÉMONIE

- Dah Alioune
- Abderrahmane Boujemaa
- Wagué Abdoulaye
- Brahim Mahfoudh



Session 9 : Restitution Rapport de synthèse du GT et cérémonie de clôture 10H00 – 12H00

PRÉSENTATION DU RAPPORT GÉNÉRAL DE SYNTHÈSE DU GT 2023 : 10H00 – 11H00

Par
Mohamed El Hafedh EJIWEN

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE : 11H00 – 12H00
présidée par le Secrétaire Général du MPEM M. Mohamed Elmoustapha oud Abdi oud Jeyid





IMROP siège (Nouadhibou)

Tel. : (+222) 45 74 51 24

(+222) 45 74 53 79

(+222) 45 74 50 23

Fax : (+222) 45 74 50 81

B.P. : 22 / Nouadhibou Mauritanie

Email: courrier@imrop.mr

Site Web : www.imrop.mr

